

LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR DE L'ENFANT



DE LA NAISSANCE À L'ÂGE DE LA MARCHE



Plaquette réalisée dans le cadre d'une action de sensibilisation, des parents et des professionnelles de la petite enfance, aux étapes du développement psychomoteur du jeune enfant jusqu'à l'acquisition de la marche.

QUELQUES IDÉES REÇUES

- « On hésite à installer le tout-petit sur un tapis (froid, hygiène, solitude).
- On pense qu'asseoir très tôt son enfant renforce sa musculature.
- On croit souvent qu'un enfant ne peut apprendre à marcher sans l'intervention de l'adulte ».

Ces habitudes ancrées dans notre culture renvoient à l'image d'un bébé passif et dépendant de l'adulte pour ses premières acquisitions motrices.

Ce livret vous propose quelques pistes, pour accompagner l'enfant et lui donner les moyens de devenir autonome.

QUELQUES NOTIONS



∞ Le développement moteur du bébé se déroule spontanément et dans un ordre donné. Il progresse de jour en jour dans ses capacités et ses découvertes.

∞ Chaque enfant est unique : il progresse à son rythme en investissant plus ou moins longtemps chaque position.

∞ Le bébé découvre à tâtons, reproduit, maîtrise chaque acquisition petit à petit.

∞ Il est capable d'apprendre de lui-même, à se retourner, à ramper, se tenir debout, marcher, toucher, saisir, lâcher un objet...

∞ Le bébé prend plaisir et intérêt à explorer ses nouvelles possibilités, grâce à la bienveillance de l'adulte, qui apportera les conditions matérielles et affectives adaptées à l'enfant.

∞ Respecter la liberté motrice de l'enfant va lui permettre de passer par tous les stades de développement décrits à la page suivante.



LES STADES DE DÉVELOPPEMENT



- Pour le nourrisson la position **sur le dos** va favoriser les premiers mouvements : tourner sa tête, mouvoir ses jambes et ses bras.

Petit à petit, les modifications du tonus vont permettre au bébé de soulever sa tête ; les bras et les jambes, qui sont très repliés à la naissance, vont peu à peu se libérer.



- Le bébé cherche à attraper ses pieds et découvre qu'il peut rouler sur le côté.

Les jouets disposés autour de lui vont l'inciter à rouler du **dos sur le ventre** et explorer cette nouvelle posture. Certains bébés roulent sur eux-mêmes pour se déplacer.

Chaque nouvelle position permet au bébé de découvrir de nouveaux appuis, de les répéter et de se les approprier.

- Le bébé **sur le ventre** redresse sa tête et prend appui sur ses avant-bras, puis sur ses mains. Il explore ces nouvelles positions qui vont lui permettre de développer sa musculature et petit à petit découvrir un nouveau mode de déplacement : **le ramper**.



- Il va découvrir **la position 4 pattes** et la possibilité de **se mettre assis**. Le 4 pattes se perfectionne et devient un moyen de locomotion, de plus en plus assuré. L'enfant est de plus en plus à l'aise dans le changement de postures.



7



- De la position 4 pattes, l'enfant cherche à **se redresser** en prenant appui sur un support. En passant par la position à genoux, il découvre **la position debout**.

- En position debout l'enfant recherche un nouvel équilibre. **Il s'accroupit**, se redresse, commence à se déplacer en prenant appui sur des meubles. Ensuite il est capable de tenir **debout immobile**, de s'accroupir, et de se redresser, cette fois-ci sans appui.

Lorsqu'il se sent prêt l'enfant tente quelques pas seul. Il multipliera cette expérience jusqu'à la maîtrise de la marche. Il continuera à passer d'une position à l'autre avec plaisir.



Parallèlement à ce développement postural, l'enfant va explorer ses cinq sens : Il manipule, écoute, regarde et communique.

8

UN ESPACE DE JEU ADAPTÉ

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit.

Le nourrisson sera toujours posé sur le dos. Cette position est celle qui permet le plus de détente et le plus de possibilités d'activités propres à cet âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes, ses pieds, ses bras et ses mains, bouger son tronc). » E.Pikler*

Ainsi, dès le premier mois de vie, le tapis sera l'espace d'éveil le plus adapté. En grandissant, l'enfant pourra bouger librement sur ce tapis.

Disposer autour de l'enfant divers petits jouets et objets va lui donner envie d'explorer de nouvelles possibilités.



« Un enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre de lui-même (on ne le mettra pas sur le ventre, assis, ni debout avant qu'il ne le fasse de lui-même).

On ne lui apprend pas à acquérir ces postures : il les découvre de lui-même, à partir de sa maturation neurologique, et au gré de ses intérêts et de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement » E.Pikler*.

* Docteur Emmi Pikler, pédiatre, pédagogue à l'institut de Loczy.



Accompagnement de l'adulte :

Par sa présence et son observation attentive, l'adulte garantit le respect des rythmes de l'enfant et aménage son environnement afin de faciliter son activité autonome. Enfant et adulte partagent des émotions, et le plaisir de jouer ensemble.

Croire dans les compétences de l'enfant va l'aider à prendre confiance en lui.

QUELQUES CONSEILS

A propos du matériel : chaise haute, transat, "coque siège-auto", et youpala (babytrot ou trotteur) :

Tous ces accessoires entravent la liberté motrice de l'enfant.

Le transat sera juste utilisé pendant le repas. Quand l'enfant aura acquis la position assise, on pourra utiliser la chaise haute. La coque est réservée aux trajets en voiture.

Le youpala ne présente aucun intérêt pour l'enfant et est même dangereux (risque de chutes). De plus l'enfant est placé debout avant d'être capable de tenir en équilibre.

....et de l'habillement :

Privilégier les vêtements simples et confortables, ne gênant pas les mouvements.

Etre pieds nus si le temps et le lieu le permettent est idéal. Pieds nus, l'enfant expérimente de nouvelles sensations et renforce sa musculature plantaire.

La voûte plantaire se développe progressivement jusqu'à l'âge de 6 ans.

DES QUESTIONS ?

Et si malgré vos soins attentifs, vos sollicitations, le développement psychomoteur de l'enfant ne vous semble pas harmonieux.

Quel que soit l'âge de votre enfant, parlez de vos inquiétudes à votre médecin, puéricultrice de PMI, professionnels de la petite enfance, mais aussi avec vos amis, votre famille...

Leurs observations pourront confirmer ou non votre souhait de rencontrer un psychomotricien et d'envisager un bilan psychomoteur sur prescription médicale.

Dès le plus jeune âge, des conseils judicieux et personnalisés pourront vous être donnés.

Le développement psychomoteur de l'enfant peut être perturbé par un trouble auditif, visuel, neurologique ou une difficulté d'ordre psychologique.



Qu'est-ce qu'un bilan psychomoteur pour un jeune enfant?

Lors d'une ou deux séances, en votre présence, le psychomotricien va évaluer à l'aide d'observations et de tests, les compétences psychomotrices de l'enfant : son autonomie motrice, ses coordinations, la connaissance de son corps, son activité à travers le jeu, son mode de communication...

Suite au bilan, un suivi spécifique peut être proposé si nécessaire.

Les psychomotriciens peuvent exercer dans des centres de consultations (CAMSP, CPEA...) ou en libéral.

CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce

CPEA : Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents



EN CONCLUSION

« La liberté motrice favorise un bon équilibre, une bonne qualité de mouvements qui font constater chez les enfants une grande harmonie et **aisance corporelle**.

Cette maîtrise de la motricité se répercute sur le développement de toute la personnalité de l'enfant et influence son développement psychique. Il acquiert **l'assurance dans son corps** ainsi que la **prudence**.

Ces mouvements dont il prend l'initiative, participent à la construction d'une **conscience de sa propre valeur**, de ses compétences et jouent un rôle prépondérant dans le **développement de l'intelligence** : connaissance du corps mais aussi du monde extérieur et des objets.

L'attitude de l'adulte favorisant cette liberté motrice s'inscrit dans une attitude générale qui consiste à respecter l'enfant, à le considérer comme une personne capable d'initiative et de décision pour ce qui le concerne lui seul : son **CORPS**. »

Emmi Pikler

TABLE DES MATIÈRES

Quelques idées reçues	page 3
Quelques notions	page 4
Les stades de développement	page 6
Un espace de jeu adapté	page 9
Quelques conseils	page 11
Des questions?	page 12
En conclusion	page 14



Auteurs :

Célia Guichard, titulaire d'une maîtrise de psychologie;
Claire Le Bars, Dominique Marzin et Florence Massa,
psychomotriciennes DE.

Toutes quatre travaillent auprès de bébés et jeunes enfants, et de professionnelles petite enfance, sur le département du Morbihan.

Relais Assistantes Maternelles de la communauté de communes du pays de Questembert ; Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles du pays de l'Argoët ; Relais Assistantes Maternelles du SIVOM de La Roche Bernard ; Pôle Petite Enfance d'Auray